

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS



Bulletin de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Mise à jour économique du printemps de 2026

Résumé :

- Le 28 avril 2026, le ministre des Finances et du Revenu national, François-Philippe Champagne, a présenté la mise à jour économique du printemps (MEP), intitulée « [Un Canada fort pour tous](#) ».
- La mise à jour prévoit 37 milliards de dollars de nouvelles dépenses consacrées au fonds souverain « Canada fort », à la mobilisation de la main-d'œuvre par le biais d'une « Équipe Canada forte » et au financement de logements abordables. Ces investissements ne comprennent aucune affectation spécifique aux Premières Nations.
- La MEP ne prévoit aucun investissement distinct dans les infrastructures, le logement ou l'eau potable des Premières Nations.
- La mise à jour prend certains engagements envers les Premières Nations, notamment 794 millions de dollars en 2026-2027 pour soutenir le Programme des services de santé non assurés, 630 millions de dollars sur deux ans à compter de 2026-2027 pour maintenir des services de bien-être mental tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture, et 601 millions de dollars en 2026-2027 pour soutenir un enseignement primaire et secondaire de haute qualité et adapté à la culture dans les réserves.
- La mise à jour économique présente des lacunes importantes dans certains domaines sociaux, notamment l'absence d'investissements spécifiques destinés aux Premières Nations dans les domaines des langues, de l'éducation, des services de police ou des marchés publics.

Le 28 avril 2026, le ministre des Finances et du Revenu national, François-Philippe Champagne, a présenté la mise à jour économique du printemps, intitulée « [Un Canada fort pour tous](#) ».

La mise à jour économique du printemps a été présentée par le gouvernement fédéral comme ouvrant la voie à « *Un Canada fort pour tous* » — avec de nouveaux investissements de plus de 37 milliards de dollars répartis entre le fonds souverain « *Canada fort* » de 25 milliards de dollars, la mobilisation de la main-d'œuvre grâce aux investissements d'une « *Équipe Canada forte* », et 7 milliards de dollars pour lutter contre le manque de logements abordables. Aucun de ces investissements ne comprend de financements spécifiques pour les Premières Nations, ce qui donne l'impression que la voie du Canada pour « bâtir un Canada fort » n'inclut pas les Premières Nations. La mise à jour économique du printemps ne comprend pas non plus de financement distinct pour les infrastructures, le logement et l'eau potable des Premières Nations, malgré l'engagement du gouvernement de combler le déficit en matière d'infrastructures d'ici 2030.

La mise à jour économique du printemps prend certains engagements envers les Premières Nations, notamment en matière de santé et d'éducation :

- 794 millions de dollars en 2026-2027 pour soutenir le Programme des services de santé non assurés.
- 630 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2026-2027, pour maintenir des services de bien-être mental adaptés à la culture et tenant compte des traumatismes subis par les Autochtones, y compris un soutien continu aux lignes d'écoute et aux programmes de bien-être mental dirigés par des Autochtones qui appuient des services communautaires ancrés dans la culture et les cérémonies.
- 400 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, pour maintenir l'accès à des services de soins primaires de haute qualité, notamment des infirmières, des infirmières praticiennes et des ambulanciers paramédicaux, pour les Premières Nations vivant dans des communautés rurales et éloignées situées dans les réserves.
- 601 millions de dollars en 2026-2027 pour soutenir un enseignement primaire et secondaire de haute qualité et adapté à la culture dans les réserves, qui répond aux besoins des élèves afin que les jeunes des Premières Nations puissent participer pleinement à la main-d'œuvre qualifiée du Canada.
- 700 millions de dollars sur six ans, à compter de 2025-2026, pour continuer à aider les communautés autochtones à mettre en œuvre leurs propres solutions visant à protéger les enfants et les familles en exerçant leur compétence en vertu de *la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*.

La mise à jour économique du printemps ne répond pas aux besoins urgents et à long terme cernés par les Premières Nations. Elle prévoit certes un soutien continu au principe de Jordan et au Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, mais cela correspond à des financements déjà annoncés et en cours, et non à de nouveaux investissements. Elle ne prévoit pas non plus de nouveaux investissements dans des domaines essentiels tels que la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, les services de police ou l'approvisionnement auprès des Premières Nations.

L'APN continuera de plaider en faveur d'investissements cohérents et soutenus pour combler le déficit en matière d'infrastructures des Premières Nations, d'identifier les priorités des Premières Nations et de faire pression pour obtenir des investissements avant le budget de 2026, et de mener des recherches et des analyses supplémentaires en vue d'élaborer des justifications à l'appui des besoins de financement.

Le tableau détaillé ci-dessous résume la mise à jour économique du printemps.

Mise à jour économique du printemps de 2026 – *Un Canada fort pour tous*

Investissements notables

Destinés aux Premières Nations ou aux Autochtones			
Domaine d'investissement	Exercice(s) financier(s) et montant(s) \$	Références dans le budget	Commentaires
Logement – Logement urbain, rural et dans le Nord (ancien financement)	Réaffecter 2,8 milliards de dollars sur cinq ans au logement urbain, rural et dans le Nord.	p. 113	Réannonce de la réaffectation et du rééquilibrage de 4 milliards de dollars du budget de 2023 (2,8 milliards de dollars non affectés mentionnés dans le budget de 2025).
Éducation (nouveau)	601 millions de dollars en 2026-2027.	p. 119	À Services aux Autochtones Canada pour soutenir un enseignement primaire et secondaire de haute qualité et adapté à la culture dans les réserves, qui répond aux besoins des élèves afin que les jeunes des Premières Nations puissent participer pleinement à la main-d'œuvre qualifiée du Canada.
Enfants et familles – <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i> (nouveau)	700 millions de dollars sur six ans, à compter de 2025-2026.	p. 119	À Services aux Autochtones Canada pour continuer à aider les communautés autochtones à mettre en œuvre leurs propres solutions visant à protéger les enfants et les familles en exerçant leur compétence en vertu de la <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i> .
Santé – Services de santé non assurés (nouveau)	794 millions de dollars en 2026-2027.	p. 120	À Services aux Autochtones Canada pour soutenir le Programme des services de santé non assurés, qui offre aux Premières Nations et aux Inuits une couverture pour une gamme de produits et de services de santé tels que le transport médical, les médicaments et les services de soutien en santé mentale.
Capacité en matière de données et de gouvernance (annoncé le 26 mars)	359 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027.	p. 119	Pour soutenir la collecte de données ainsi que les programmes de gouvernance et de renforcement des capacités autochtones, permettant ainsi aux Premières Nations de fournir efficacement des services communautaires. Ce financement permettra aux Premières Nations de maintenir les fonctions essentielles nécessaires à la prestation de services

			essentiels et de participer activement à l'économie canadienne, tout en conciliant leurs responsabilités communautaires et en suivant le rythme de la croissance démographique. Comprend 283,3 millions de dollars sur deux ans par l'intermédiaire de Services aux Autochtones Canada, et 55,6 millions de dollars en 2026-2027 par l'intermédiaire du Programme d'aide à la gestion des urgences (PAGU) de SAC.
Peuples autochtones en milieu urbain (annoncé le 27 mars)	168 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027.	p. 119	Soutenir les programmes urbains destinés aux Autochtones afin que les centres d'amitié partout au Canada puissent continuer à fournir une aide et des services essentiels aux membres des communautés.
Développement social – Programme d'aide à la vie autonome (annoncé le 27 mars)	592 millions de dollars sur neuf ans, à compter de 2025-2026.	p. 119	Pour les services de soutien social destinés aux personnes vivant dans les réserves et atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap dans le cadre du Programme d'aide à la vie autonome, afin qu'elles puissent conserver leur indépendance et participer à la vie de leur communauté.
Santé – Bien-être mental (annoncé le 27 mars)	630 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2026-2027.	p. 119	Maintenir des services de santé mentale adaptés aux besoins des Autochtones et tenant compte des traumatismes subis, notamment en assurant un soutien continu aux lignes d'écoute d'urgence et aux programmes de santé mentale dirigés par des Autochtones qui soutiennent les services communautaires ancrés dans la culture et les cérémonies.
Santé – Services de soins primaires (annoncé le 26 mars)	400 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027.	p. 120	Maintenir l'accès à des services de soins primaires de haute qualité, notamment des infirmières, des infirmières praticiennes et des ambulanciers paramédicaux, pour les Premières Nations vivant dans des communautés rurales et éloignées situées dans les réserves. Ce financement comprend 41,17 millions de dollars pour soutenir les professionnels de santé de première ligne employés par les Premières Nations dans 29 communautés où les postes de soins infirmiers ont été transférés sous le contrôle des Premières Nations, et 84,38 millions de dollars pour embaucher des ambulanciers paramédicaux

			communautaires sous contrat afin de renforcer le personnel de santé existant.
Dépenses consacrées aux Autochtones à l'annexe 1 – Mesures politiques prises depuis le budget de 2025			
Renforcement du soutien aux services de police autochtones	9 millions de dollars sur trois ans, de 2026-2027 à 2029-2030.	p. 157	À Sécurité publique Canada (SPC).
Prolongation du soutien au Programme de prévention de la violence familiale	65 millions de dollars sur cinq ans.	p. 159	À Services aux Autochtones Canada (SAC).
Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (déjà annoncé)	252 millions de dollars sur cinq ans.	p. 159	À SAC.
Prolongation du soutien au principe de Jordan (déjà annoncé)	778 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	À SAC.
Prolongation du soutien aux jeunes autochtones	1 million de dollars en 2026-2027.	p. 159	À Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).
Prolongation du soutien à l'Initiative pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	40 millions de dollars sur cinq ans.	p. 159	Au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC).
Prolongation du soutien au Cercle national des familles et des survivants de l'initiative sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	3 millions de dollars sur trois ans.	p. 159	À RCAANC.
Prolongation du soutien pour faire face aux séquelles des pensionnats indiens	118 millions de dollars sur deux ans.	p. 159	À RCAANC.
Prolongation du soutien aux activités de gestion des urgences, d'intervention et de rétablissement dans les réserves*	749 millions de dollars en 2025-2026.	p. 159	À SAC.
Prolongation du soutien au Centre Dechinta de recherche et d'apprentissage	3 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	À RCAANC.
Prolongation du soutien aux relations financières avec les Premières Nations.	30 millions de dollars sur cinq ans.	p. 159	À SAC. Comprend le financement destiné à renouveler les trois initiatives du Conseil de gestion financière des Premières Nations financées par SAC, y compris ses travaux sur la subvention

			relative aux nouvelles relations financières, ainsi qu'une petite partie du financement consacrée aux salaires de l'équipe de SAC chargée de gérer le processus de subvention.
Soutien aux ajouts aux réserves	11 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	11 millions de dollars supplémentaires pour renforcer les capacités d'AR au sein de Services aux Autochtones Canada.
Prolongation du soutien à la cartographie des inondations dans les réserves	18 millions de dollars sur trois ans.	p. 159	À SAC.
Financement de la recherche sur les revendications particulières	4 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	Cet investissement permettra d'augmenter le financement de la recherche sur les revendications particulières, qui passera de 4 millions de dollars à 8 millions de dollars pour l'exercice en cours – les Premières Nations avaient demandé 42 millions de dollars. L'investissement est prévu pour un an.
Prolongation du soutien au Bureau des partenariats avec les Autochtones et au Programme de partenariats avec les Autochtones en matière de ressources naturelles	84 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2027-2028.	p. 159	À Ressources naturelles Canada (RNCAN).
Financement des négociations au titre de l'article 35	40 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	Financement ponctuel pour les négociations au titre de l'article 35, les droits, la reconnaissance et les tables de discussion gérées par le CIRNAC.
Soutien financier aux négociations avec les Premières Nations	5 millions de dollars en 2026-2027.	p. 159	Financement ponctuel pour le programme « Contributions à l'appui de la négociation et de la mise en œuvre des traités, des revendications et des accords ou initiatives d'autonomie gouvernementale ». Ce financement soutient les négociations dans le cadre de la Politique sur les revendications territoriales globales, les bureaux des commissions des traités et d'autres arrangements d'autonomie gouvernementale.
Investissements dans le cadre desquels les peuples autochtones peuvent avoir accès à une partie ou à un sous-ensemble des fonds			
Domaine d'investissement	Exercice(s) financier(s) et montant(s) \$	Référence(s) dans le budget	Commentaires
Pêches – Ports pour petits bateaux	957,8 millions de dollars sur cinq	p. 118	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN à Pêches et Océans Canada pour le Programme des ports pour petits

	ans, à compter de 2026-2027.		bateaux. Cela représente une augmentation de plus de 35 % par an par rapport à la moyenne sur dix ans et assure la stabilité nécessaire au financement des réparations. Ce montant s'ajoute au budget annuel du ministère consacré à ce programme, qui s'élève à environ 90 millions de dollars par an. Les prochaines étapes seront annoncées par la ministre des Pêches.
Accès aux capitaux – Fonds pour un Canada fort	25 milliards de dollars sur trois ans.	p. 61	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN : Le Fonds investira dans des projets canadiens et des entreprises canadiennes stratégiques aux côtés d'autres investisseurs, avec pour objectif précis de générer des rendements commerciaux afin de renforcer la richesse du Canada. Le gouvernement a l'intention de mener des consultations sur la conception spécifique du Fonds.
Activation de la main-d'œuvre – Équipe Canada forte	2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et 262 millions de dollars de manière continue.	p. 102	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN pour augmenter le nombre de jeunes prêts à relever le défi d'une carrière prometteuse dans les métiers spécialisés. Équipe Canada forte offrira un moyen simple et fluide de découvrir les métiers, d'y accéder et d'entrer en contact avec des employeurs.
	331 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2026-2027, et 18 millions de dollars de manière continue.	p. 103	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN pour dynamiser et moderniser la formation en apprentissage afin d'accélérer l'obtention du Sceau rouge. Nous allons étendre et accélérer les parcours de formation dirigés par les syndicats et les employeurs. Nous avons également l'intention de collaborer avec les provinces et les territoires pour renforcer la main-d'œuvre et les systèmes de formation.
	3,4 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2026-2027, et 468 millions de dollars sur une base continue.	p. 103	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN pour relever les défis qui peuvent empêcher les apprentis de terminer leur formation et d'accéder à des emplois permanents. Nous demanderons également aux employeurs (en particulier ceux qui bénéficient d'investissements fédéraux importants) de jouer leur rôle dans le recrutement et la fidélisation des travailleurs qualifiés.

Logement – Financement à faible coût	7 milliards de dollars.	p. 110	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN. Accélération de l’octroi de plus de 7 milliards de dollars de financement à faible coût à la Société canadienne d’hypothèques et de logement. Un financement plus abordable aidera les constructeurs à faire avancer leurs projets plus rapidement, ce qui permettra de mettre plus vite des logements locatifs sur le marché. L’accent est mis sur le Programme de prêts à la construction d’appartements afin d’accélérer la construction de jusqu’à 16 500 nouveaux logements locatifs.
Environnement : Stratégie canadienne de protection de la nature	3,5 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, 819,9 millions de dollars au cours des années suivantes jusqu’en 2036-2037, dont 74,6 millions de dollars au titre de l’amortissement restant, et 129,3 millions de dollars par la suite (3,7 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, 792 millions de dollars pour les années suivantes jusqu’en 2036-2037, puis 129,3 millions de dollars par la suite, sur une base de trésorerie).	p. 87	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN au plan du gouvernement visant à collaborer avec des partenaires d’un océan à l’autre pour respecter l’engagement du Canada de conserver 30 % des terres et des eaux d’ici 2030.
Environnement – Protection des baleines	91,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, dont 3,7 millions de dollars au titre de l’amortissement restant et	p. 88	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN à Transports Canada, à Pêches et Océans Canada et à la Garde côtière canadienne pour mettre en œuvre un programme régional de surveillance et de gestion du bruit et pour contrer d’autres menaces à la population de l’épaulard résident du sud, qui est en voie de disparition

	16,5 millions de dollars en financement continu.		
Environnement – Financement international de la lutte contre les changements climatiques	Proposition en vue d’octroyer 3 milliards de dollars sur cinq ans, sur une base de trésorerie, à compter de 2026-2027, à Affaires mondiales Canada, et 167,9 millions de dollars sur cinq ans, sur une base de trésorerie, à compter de 2026-2027, à Environnement et Changement climatique Canada afin de continuer à fournir un soutien lié au climat aux pays vulnérables.	p. 86	Il s’agit d’une réduction par rapport à l’engagement précédent en matière de financement international de la lutte contre les changements climatiques (5,3 milliards de dollars sur trois ans), qui comprenait une enveloppe spécifique de 15 millions de dollars destinée aux partenariats internationaux avec les peuples autochtones, allouée à Affaires mondiales Canada. Il n’est pas précisé si ce nouvel investissement continuera à soutenir ce travail.
Environnement - FinDev	Fournir 2 milliards de dollars en capital versé à FinDev Canada, ainsi que 732 millions de dollars sur trois ans sur une base de trésorerie, à compter de 2028-2029, pour un mécanisme de financement concessionnel.	p. 86	FinDev soutient le développement par le biais de capitaux privés et d’investissements. On ne sait pas encore comment fonctionnera le mécanisme de financement concessionnel.
Itinérance	125 millions de dollars en 2026-2027.	p. 110	ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN. Le gouvernement fédéral a prolongé d’un an l’Initiative sur les sans-abri et les campements.

Stratégie d'infrastructures commerciales	6 milliards de dollars sur 5 ans, à compter de 2026-2027.	p. 83	<p>ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS INCERTAIN.</p> <p>Lancement d'un fonds de 5 milliards de dollars destiné aux corridors de diversification commerciale afin de contribuer à la construction et à la modernisation des ports, des chemins de fer, des aéroports, des ponts et des autoroutes du Canada, dans le but de faciliter l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers.</p> <p>Lancement d'un Fonds pour les infrastructures de l'Arctique de 1 milliard de dollars destiné à soutenir les infrastructures de transport essentielles de l'Arctique (notamment les aéroports, les ports, les routes praticables en toutes saisons et les autoroutes) ayant une double application civile et militaire. Ces investissements visent à renforcer les communautés du Nord, à stimuler le développement économique et à contribuer à garantir la souveraineté du Canada dans l'Arctique.</p>
Sécurité alimentaire	<p>24 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2027-2028, et 9 millions de dollars par an par la suite.</p> <p>6,3 millions de dollars en 2026-2027 annoncés pour le Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI).</p> <p>Une enveloppe supplémentaire de 30 millions de dollars en 2026-2027 pour la contribution au commerce de détail de</p>	p. 108	<p>La mise à jour économique du printemps de 2026 annonce l'intention du gouvernement de modifier la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> et la <i>Loi sur les produits antiparasitaires</i> afin d'y inclure la prise en compte de la sécurité alimentaire et du coût des aliments; elle propose en outre d'allouer 24 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2027-2028, puis 9 millions de dollars par an par la suite, afin de permettre à Santé Canada de renforcer ses capacités d'analyse économique et d'optimiser les processus d'examen des produits antiparasitaires.</p> <p>Un montant supplémentaire de 6,3 millions de dollars en 2026-2027 a été annoncé pour le Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées (FICNI) afin de continuer à soutenir les systèmes de production alimentaire locaux et autochtones, y compris les entreprises alimentaires innovantes du Nord, contribuant ainsi à</p>

	Nutrition Nord Canada.		la sécurité alimentaire dans le Nord, ainsi qu'un complément de 30 millions de dollars en 2026-2027 à la contribution au commerce de détail de Nutrition Nord Canada pour aider à rendre les aliments nutritifs et les articles essentiels plus abordables dans 124 communautés nordiques isolées en subventionnant les frais d'expédition.
--	------------------------	--	---

Annonces en matière de politiques

Domaine de politique / d'investissement	Référence(s) dans le budget	Commentaires
<i>Projet de loi visant à améliorer l'offre de logements</i>	p. 109	Dans le cadre de <i>la Loi sur l'amélioration de l'offre de logements</i> , 1,7 milliard de dollars seront versés aux provinces et aux territoires afin de lever les obstacles et d'accélérer la construction de logements, notamment en réduisant les frais d'aménagement et les taxes sur la construction de logements neufs.
Législation sur la réforme des aéroports	p. 65	La mise à jour économique du printemps de 2026 annonce l'intention du gouvernement de présenter un projet de loi visant à garantir qu'il puisse obtenir les informations nécessaires à une évaluation complète des réformes aéroportuaires.
Sommet sur l'investissement	p. 84	Comme annoncé le 17 avril, la mise à jour économique du printemps de 2026 propose de faciliter l'organisation d'un sommet sur l'investissement de premier plan en septembre 2026. Cet événement mettra en avant le Canada en tant que destination d'investissement attrayante et acteur de confiance dans la mobilisation de capitaux mondiaux, en mettant l'accent sur des secteurs prioritaires tels que l'énergie et les minéraux critiques, l'intelligence artificielle, la défense et les infrastructures.
Conférence sur la finance durable	p. 86	La mise à jour économique du printemps de 2026 propose de soutenir l'Institut climatique du Canada dans l'organisation d'une conférence sur la finance durable. Cet événement réunira des parties prenantes nationales et internationales afin de faire progresser la taxonomie canadienne et de discuter des opportunités d'investissement durable au Canada.
Stratégie nucléaire du Canada	p. 89	Le gouvernement du Canada publiera prochainement une stratégie sur l'énergie nucléaire afin de présenter une vision fédérale claire et coordonnée du développement futur du secteur.
Plan pangouvernemental en matière de concurrence	p. 17 / p. 94	Afin de renforcer la productivité et d'améliorer l'accessibilité financière, la mise à jour économique du printemps de 2026 lance un nouveau plan pangouvernemental en matière de concurrence qui adoptera une approche ciblée et coordonnée

		afin de garantir que la concurrence soit une priorité dans l'ensemble des politiques du gouvernement fédéral.
Feuille de route pour la concurrence dans le secteur des télécommunications	p. 17 / p. 94	Le gouvernement adoptera une approche nationale globale en matière de concurrence dans le secteur des télécommunications et obtiendra des résultats concrets pour les consommateurs canadiens en mettant en œuvre une feuille de route pour la concurrence dans le secteur des télécommunications. Cette feuille de route donne la priorité aux Canadiens grâce à des mesures qui amélioreront le choix, la transparence, les prix et les réseaux.
Crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC)	p. 71	La mise à jour économique du printemps de 2026 propose que la récupération assistée du pétrole (RAP) soit considérée comme une utilisation admissible aux fins du crédit d'impôt pour le CUSC. À l'instar d'autres formes d'utilisation admissibles du CO ₂ , les projets de CUSC qui recourent à la RAP seraient tenus de stocker de manière permanente le CO ₂ capturé. La RAP deviendrait une utilisation admissible à compter de la publication de la mise à jour économique du printemps de 2026, sous réserve de la désignation d'une juridiction par le ministre de l'Environnement.